



Reçu une lettre de Mise en demeure

Par **IMANE 1104**, le **28/12/2012 à 13:13**

bonjour j'ai reçu une lettre de mise en demeure de l'avocat de ma soeur que je n'est pas vue depuis 1ans ci-ce n'est plus.Qu' elle m'avait remis des bijoux d'une grosse valeur(alors que ce n'est pas vrai) j'ai 15 jours pour les lui rendre sinon elle envisage une action judiciaire pour obtenir la restitution de ses bijoux.Qu'est ce que je peut faire qu'elle recour puis je avoir de mon coté?? en vous remerciant a l'avance pour votre aide

Par **cocotte1003**, le **28/12/2012 à 20:27**

Bonjour, quelle preuve a votre soeur de ce qu'elle avance ? en justice, il va falloir qu'elle démontre ce qu'elle dit, cordialement

Par **imane1104**, le **30/12/2012 à 14:22**

bonjour non ma soeur n'a aucune preuve d'ailleurs c'est faux mais qu'est-ce que je doit faire je ne vais pas attendre tranquillement qu'elle m'attaque en justice en plus je me suis renseigné les tarifs des avocats ne sont pas donnés

Par **cocotte1003**, le **30/12/2012 à 17:04**

bonjour, avez vous vérifié que la lettre émane bien d'un avocat et qu'il a été diligencé par votre

soeur ? Si oui, ne vous affolez pas et envoyez lui une LRAR pour lui expliquer en quelques mots votre version et demandez lui la liste des bijoux, leur estimation et bien-sur la preuve qu'ils sont ou ont été en votre possession, cordialement

Par **Lag0**, le **30/12/2012** à **18:15**

Bonjour,

Si effectivement, comme vous le dites, votre soeur ne vous a rien confié, vous n'avez même pas à répondre.

Peu de chance qu'elle saisisse vraiment la justice si elle ne peut prouver vous avoir remis ces bijoux.

Si vous le souhaitez, comme le dit cocotte, actez les choses par LRAR en lui répondant simplement qu'elle ne vous a jamais confié ces bijoux.